



## Mon employeur me demande de démissionner

Par **JNP**, le **30/07/2008** à **10:42**

Mon employeur a deux stés, celle qui me paye est en cessation d'activité ( je ne sais rien de plus ) la seconde sté va etre racheté majoritairement. Mon employeur actuel sera minoritaire sur la seconde. Il me demande de démissionner ( ! ) de celle qui est en cessation d'activité, en me promettant d'etre rebauché par les nouveaux employeurs ( majoritaires ) de la seconde avec un nouveau contrat.

Ne dois-je pas plutot bénéficier d'un licenciement économique, avec mes droits et congés payés ? Et repartir avec un nouveau contrat avec de nouveaux employeurs ?

Il affirme faire basculer mon ancienneté et mes congés sur la seconde sté.

Que dois-je faire ? Est-ce que sa proposition est légal ou fantaisiste ?

Merci de votre aide...

Par **benji46**, le **30/07/2008** à **13:28**

bonjour

vous avez raison il ne faut pas accéder à la demande de votre employeur de démissionner c à lui de vous licencier

de + les salariés ont un super privilège pour se faire payer leur salaire quand l entreprise est en procédure collective

il faut bien surveiller la procédure collective et se renseigner sur les mandataires qui ont été désignés pour s occuper du redressement ou liquidation

bien cordialement